

Image not found or type unknown



Chute dans l'hôpital fracture de l'articulation du poignet

Par **nobly90**, le **24/01/2011** à **18:44**

Bonjour, rnje suis tombée a l'entrée d'un hôpital lors de mauvaises conditions météo cette entrée n'était pas dégagée.l'assurance de l'hôpital doit elle fonctionner pour la prise en charge de mes blessures.

Par **corima**, le **25/01/2011** à **23:36**

Bien sur, vous devez faire les declarations aux assurances rapidement apres les faits.
rnrnAvez vous des temoins comme quoi c'est bien devant l'entree de l'hopital que vous etes tombés et que l'entree n'avait pas ete deneigée

Par **chaber**, le **26/01/2011** à **16:36**

Bonjour,rnrnVous devez faire une déclaration à votre assureur Multirisques Habitation afin qu'il vous défende au titre de la Défense-Recours ou de la Protection Juridique de votre contrat.